

Association musicale de Venon

Inscription 2024-2025

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Mail

Numéro portable

Numéro fixe

Instrument avec cours collectifs

Préciser :

- 30 min de cours individuel 45 min de cours individuel (niveau avancé)

Vous devez ensuite cocher 1 case au choix dans chaque rubrique :

1- Formation Musicale (FM) oui non

2- Atelier de Pratiques Collectives (APC) - réservé aux élèves avancés... oui non

3- Instrument

- Piano Batterie Ukulélé
 Flûte à bec Chant Guitare
 Flûte traversière Basse

Découverte instrument

Instrument au choix

- Piano Batterie Ukulélé
 Flûte à bec Chant Guitare
 Flûte traversière Basse

APC seul

- Atelier de Pratique Collective (APC) Jeunes : 1h/semaine
 Atelier de Pratique Collective (APC) Adultes : 1h30/semaine

Eveil musical

- Eveil Musical

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e) (nom et prénom)

- responsable légal élève majeur

autorise l'AMV à utiliser, dans le cadre de sa communication institutionnelle (plaquette, site internet,...) des captations vidéos ou photos prises au cours de toute activité et ce tout au long de mon cursus ou de celui de mon enfant

refuse que l'AMV utilise des images de moi-même ou de mon enfant

Fait à Venon, le.....

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur



Récapitulatif règlement

(pour une famille, ne remplir qu'une seule fois ce tableau)

	Prix unitaire	Quantité	Total
Cours individuel instru. 30 min (+FM enfants/ados)	600 €		
Cours individuel instrument 45 min	880 €		
Cours individuel instru. + APC adulte	800 €		
Cours individuel instru. + APC + FM enfants/ados	740 €		
Trimestre découverte (seulement 1er trimestre)	250 €		
APC adultes	470 €		
APC jeunes	330 €		
Eveil musical	220 €		
Formation Musicale seule	220 €		
SOUS-TOTAL			
Réduction famille déduite sur le sous-total	2 inscriptions : 5% 3 inscriptions : 8 % 4 inscriptions : 10 %		
Adhésion association	20 €		20 €
TOTAL			

Je souhaite recevoir une facture

Règlement effectué : par chèque en 1 seule fois
 en 3 fois

par virement IBAN : FR76 1382 5002 0008 0066 9454 120

Les plannings vous seront communiqués autour du 15 septembre.

Nous ferons au mieux pour contenter tout le monde... mais « à l'impossible, nul n'est tenu » !

Merci d'indiquer ci-dessous vos indisponibilités... tout en restant raisonnable...

Je suis indisponible :

- Le lundi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)
- Le mardi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)
- Le mercredi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)
- Le jeudi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)
- Le vendredi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)
- Le samedi** (indiquer le créneau d'indisponibilité)

Ce bulletin est à rendre complété (recto-verso) et accompagné du règlement,
le **vendredi 6 septembre de 16h30 à 19h** salle des fêtes de Venon.

Aucun élève ne sera accepté en cours si le règlement n'a pas été remis avant le premier cours.